

AUTOCYCLETTES DU PAYS DOLOIS

SIEGE SOCIAL : MAIRIE DE DOL DE BRETAGNE 35120

Adresse de correspondance : 10 rue de l'épine roullier - Saint Léonard - 35120 EPINIAC

E-mail : autocyclettes@orange.fr -- site : [www //autocyclettes.free.fr](http://www//autocyclettes.free.fr)

Adhérent F.F.V.E. N° 419

Inscription à la dixième « sortie des grands-mères » dimanche 12 Mai 2019.

Balade touristique ouverte à tous types de véhicule dont la date de sortie d'usine du premier modèle est **antérieur à 1945** (pour les voitures) **et aux motos antérieures à l'année 1960.**

Rendez-vous au local de l'Autocyclettes impasse Marcel Delplace à partir de 9 heures.

Possibilité de laisser son plateau - Départ : 9 heures 30.

Cette année Je vous propose une découverte du pays du Coglais par des routes pittoresques.

Après une halte en cours de matinée, la pause déjeuner se déroulera au château du « Rocher Portail » ou vous pourrez déguster votre pique-nique avant la visite guidée des lieux.

Un plateau voiture et une remorque motos suivront notre périple.

Inscription à retourner accompagnée de votre règlement avant le 5 Mai 2019 à :

Philippe RUAUX : 10 rue de l'épine roullier – St Léonard – 35120 EPINIAC

Pas d'inscription sur place !!

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse internet :@.....

Véhicule utilisé ce 12 mai 2019 : Marque :

Modèle : Année :

Inscription :

Pour les adhérents Autocyclettes : Nombre de participants : X 10.00 € = €

Pour les non adhérents : Nombre de participants : X 15.00 € = €

Total par chèque à l'ordre de **Autocyclettes du pays Dolois** : =€

A retourner accompagné de ce bulletin signé pour enregistrement de votre participation SVP.

REGLEMENT

Tous les motards devront porter un casque.

Un costume en accord avec l'époque de votre véhicule sera très apprécié.

Chaque participant devra être en possession du permis de conduire et d'une attestation d'assurance en rapport avec le véhicule utilisé ainsi que de l'assurance de tous passagers éventuels.

Ces documents pourront être réclamés par les organisateurs à tous moments.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité concernant les infractions aux lois, règlements et arrêtés municipaux, dont les conséquences seront exclusivement supportées par ceux qui les auront occasionnés.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement de la "Sortie grands-mères", m'engage à le respecter et décharge les organisateurs de toute responsabilité pour quelque cause que ce soit.

Fait à :

Le :

Signature :